

Monsieur Jan JAMBON
Ministre de l'Intérieur
Rue Royale, 2

1000 Bruxelles

Bruxelles, le 20 octobre 2016

Monsieur le Ministre,

Concerne : Rencontre avec le Ministre de l'Intérieur du 06-10-2016 – Position de la CGSP

La CGSP a bien pris acte de votre intention de relancer les négociations au sein du comité de négociation des services de Police.

Sur base des éléments que vous avez présenté le 6 octobre dernier et de la méthode définies par vos soins, il ne nous est pas envisageable de reprendre les débats dans l'état actuel des choses.

Pour la CGSP, la reprise des négociations sectorielles doit être conditionnée au débat sur le cahier revendicatif déposé en novembre 2015. Dans celui-ci, il est question, entre-autres, de revalorisation barémique qui pourrait permettre l'ouverture des discussions sur le « traitement fonctionnel ». Il vous appartiendra de nous communiquer le mandat octroyé par le gouvernement dans ce dossier.

Nous souhaitons également vous signifier qu'en ce qui nous concerne, les discussions sur le dossier de la nouvelle direction de la Police Fédérale DAB ne doivent pas être liées à la négociation sectorielle. Ce dossier doit pouvoir suivre son propre cheminement dans les instances de discussion « ad-hoc » étant donné sa complexité et la diversité de statuts du personnel concerné et donc des interlocuteurs sociaux qui le représente. Pour ce faire, nous vous réitérons la demande formulée par nos instances concernant la mise sur pied d'une plate-forme de concertation sociale (Comité A, B, de secteur, ou autre) comme repris dans le courrier envoyé le 12 septembre 2016.

En attente des suites que vous apporterez au présent courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre considération distinguée.

Olivier NYSSSEN,
Secrétaire fédéral ADMI-ALR-LRB